Le P'tit Degréen

DEGRÉ en fête

4-5-6 sept.

Comice Agricole 2015

www.mairie-degre.fr

BULLETIN MUNICIPAL - JUILLET 2015 - N° 52

✔ OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi : 16h à 18h15
Mercredi : 9h à 12h
Vendredi : 16h à 18h
Samedi : 9h à 12h - Consulter le tableau d'affichage à la Mairie

Tél. 02 43 27 70 95
Fax 02 43 27 77 47
Courriel : mairie.degre@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-degre.fr

✔ PERMANENCE MAIRE ET ADJOINTS

Sur rendez-vous :
Du lundi au vendredi de 18h à 19h30
Le samedi de 9h30 à 12h

✔ GENDARMERIE NATIONALE

Rappel des coordonnées :
- Brigade de COULANS-SUR-GÉE
  Tél. 02 43 88 82 06
- Brigade de LA SUZE - Tél. 02 43 77 31 78
- Brigade de LOUÉ - Tél. 02 43 88 40 29

✔ Site internet

N'hésitez pas à consulter notre site internet.
www.mairie-degre.fr

✔ Solidarité et Travail

L'Association Solidarité et Travail de Conlie
3, rue de Cures - 72240 CONLIE.

L'association intermédiaire met à disposition des salariés :
- Auprès des particuliers
- Auprès des associations
- Auprès des entreprises agricoles
- Auprès des exploitants

Une utilisation souple et simple
Tél. : 02 44 81 73 41
E-mail : solidarite-et-travail@sfr.fr
Accueil : Lundi au vendredi 9h15/12h15
Mercredi de 14h à 16h

✔ Déchetterie

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 14h à 18h (particuliers et professionnels) ; samedi, de 9h/12h - 14h/18h (particuliers). Fermée les dimanches et jours fériés. **Localisation :** A Conlie, entre les routes de Mézières-sous-Lavardin et Neuvillalais. Tél. 02 43 20 28 23
Les déchets acceptés : les ferrailles, les gravats, les encombrants, les cartons volumineux, les déchets verts, le verre, les déchets ménagers spéciaux, les batteries, les huiles de friture, les piles, le papier, les plastiques, boîtes métalliques et briques alimentaires, cartouches d'encres.

✔ RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons âgés de 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie.
Cette démarche peut également être accomplie par leur représentant légal.
Pour cela, ils doivent se munir des pièces suivantes :
- Carte nationale d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Eventuellement, une copie du document justifiant de la nationalité française

Une attestation de recensement sera remise au jeune. Cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué à la journée d'appel de préparation à la Défense, mais également pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (Baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique). Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans, que ce soit au collège, au lycée, au lycée d'enseignement professionnel ou au lycée agricole. Elle sera également demandée aux jeunes lors de l'inscription sur les listes électorales.

✔ RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 31 décembre 2015, 12 heures, selon les conditions suivantes :
- Etre majeur
- Posséder son domicile dans la commune, y avoir une résidence réelle et effective de 6 mois au dernier jour de février 2016.

✔ AGENCE POSTALE DE LA QUINTE

L'agence Postale Communale de la Quinte, située près de la mairie, est ouverte au public aux horaires suivants :
- Lundi, mardi, jeudi et le vendredi : 9h00 à 12h00
- Samedi : 9h30 à 12h00

Attention, la collecte du courrier, des recommandés ou colis pour le bureau Centre s'effectue du lundi au samedi, vers 12h30

✔ Au P'tit Marché Degréen épicerie associative

Lundi : fermé
Mardi : 8h30-12h / 16h30-19h
Mercredi : 8h30-12h / 16h30-19h
Jeudi : 8h30-12h / 16h30-19h
Vendredi : 8h30-12h / 16h30-19h
Samedi/Dimanche : 8h30-12h30

✔ POISSONNERIE

- Pierre BATTEUX - 72400 CHERRE
Tournée dans le centre bourg le mardi à 15 h
- Denis GIFFARD - 50320 LA HAYE-PESNEL
Tournée dans le centre bourg le jeudi à 14 h

✔ PIZZAS

PIZZA IL GRANDO
Vente de Pizzas, place de l'église
le mercredi de 17h30 à 20h30

✔ BOUCHERIE

Boucherie des Halles - 72240 CONLIE
Tournée dans le centre bourg
le vendredi à 13h15

TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE DE DEGRE 2015

AFFECTATION DE LA SALLE	NBRE DE PERSONNES - 50	NBRE DE PERSONNES - 100	NBRE DE PERSONNES +100
VIN D'HONNEUR Habitants DEGRE	90 €		
VIN D'HONNEUR Extérieurs DEGRE	174 €		
REUNIONS EXTERIEURES	170 €		
LOUEUR-HABITANT location d'une journée	182 €	226 €	290 €
LOUEUR-HABITANT location d'un week-end	216 €	270 €	350 €
LOUEUR-EXTERIEUR location d'une journée	339 €	429 €	572 €
LOUEUR-EXTERIEUR location d'un week-end	354 €	494 €	672 €
LOUEUR-HABITANT Soirée DANSANTE	182 €		
LOUEUR-EXTERIEUR Soirée DANSANTE	644 €		
LOUEUR-HABITANT Soirée SPECTACLE	101 €		
LOUEUR-EXTERIEUR Soirée SPECTACLE	182 €		
ASSOCIATION COMMUNALE	Forfait 15 €		
DIVERS	Forfait 15 €		
Vaisselle cassée	2 € /pièce		
Table cassée	126 €		

✔ **Pompiers : 18**

✔ **Samu : 15**

✔ **Syndicat d'eau**
02 43 27 74 61

✔ **ERDF**
0 810 189 294

✔ **DDT**
Direction Départementale des Territoires
02 43 31 12 80

✔ **TIS - Transports urbains**
0 811 900 149
Ligne 9 (Le Mans - Tennie)

EDITO

Le premier semestre de 2015 se termine sans que nous ayons vu le temps passé. Et pourtant tant de choses sont en train de se préparer voir de se conclure.

Les longues et complexes procédures de réception des voiries et des chemins entre EFFAGE, le Conseil Départemental et la Commune ont commencé. Des protocoles sont en cour de rédaction et nous pouvons voir déjà des anticipations sur les réfections des chaussées. C'est un début mais nous œuvrons pour que nos réclamations justifiées soient prises en compte. Nous semblons être encore un petit peu écouté. Mais la vigilance reste de mise. La puissance publique (la préfecture), surtout par l'action de nos sénateurs semble plus attentionnée à nos problématiques techniques mais surtout budgétaires. Ou c'est peut-être l'effet du changement de Préfet.

Par contre, ce changement n'a pas eu d'action sur le calendrier du regroupement des syndicats d'eau imposé par le précédent Préfet. Les élus doivent s'y résoudre et n'ont pas d'autres choix que d'y travailler.

Pour ce qui est des travaux engagés par la commune, la dernière tranche des travaux d'enfouissement des réseaux et la fin du remplacement de l'éclairage public rue principale est bien entamé et sera terminé pour le mois d'octobre au gré des interventions d'ERDF et de France Télécom.

L'entrée du parking de l'école va être aménagée pour la rentrée scolaire. En effet, le code de la route n'étant pas non plus quelque chose de vraiment acquis pour tous, les voitures en attentes de la sortie des enfants ou lors de leur rentrée sur l'école bloquent les accès et empêchent une vision correcte de la circulation au détriment de la sécurité de tous. Nous allons essayer d'y remédier.

La rentrée scolaire verra aussi la continuité de l'application des TAP (Temps d'Activités Périscolaires). Nous mettrons en œuvre ces activités pour la 3ème année consécutive et elles seront maintenant encadrées par un PEDT (Projet Educatif Territorial) validé par différents ministères et autorités et cela pour une durée de 3 années. Aussi, un comité de suivi va être créé pour faire évoluer ces activités, dans la mesure des moyens qui sont les nôtres.

Par ailleurs, le PLU étant entré en application, l'aire de traitement des déchets verts, financée par la Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise, va pouvoir enfin se réaliser sur notre commune. Nous parlons d'une ouverture pour la fin du printemps prochain. Cela va entraîner la fermeture du dépôt actuel et le traitement des déchets s'y trouvant, devrait être réalisé pour Septembre. Nous allons étudier une solution intermédiaire, faisant appel à votre civisme et votre sérieux. Mais en tout état de cause, pour quelque raison que ce soit, aucune solution n'émerge, le point d'élimination des déchets restera, pour le moment, la déchèterie de Conlie.

Merci de penser à vos voisins en respectant les horaires de tonte ou de travaux bruyants, en empêchant vos chiens d'aboyer à longueur de journée et en limitant la divagation de vos chats. C'est une phrase que je réécris à chaque parution, mais qui, malheureusement, reste toujours d'actualité. Les arrêtés, les lois sont aussi applicables à soi-même.

Une de nos très importante préoccupation depuis le début de cette année c'est le contenu de la trop fameuse loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). Ce contenu qui a échappé à la plupart d'entre vous a pour but de réorganiser nos territoires sur une échelle soit disant plus appropriée à l'économie actuelle. Si des réformes s'avèrent bien sûr nécessaires, et nous sommes les premiers demandeurs, cette loi par contre va détricoter le maillage des institutions publiques de proximité pour éloigner de nos zones rurales tous les centres décisionnaires. Nos députés semblent sourds à nos préoccupations et nos demandes. Las des allers-retours entre les 2 chambres (sénateurs et députés) nous, élus, avons participé à une manifestation devant la préfecture le 14 juillet dernier, date très symbolique. Nous en avons profité pour faire valoir nos grandes inquiétudes aussi sur la baisse des dotations qui va très rapidement poser des problèmes de fonctionnement à nos communes.
Si cette loi est votée en l'état, l'avenir des communes comme nous pouvons les connaître sera très hypothéqué.

Je ne pouvais par terminer cette missive sans parler, bien sûr, du comice. Mais le plus important, ce n'est pas d'en parler mais d'y participer. En effet, les Degréennes et Degréens se sont impliqués sans compter dans ce projet. De l'école à Générations Mouvement, des agriculteurs à toutes les catégories professionnelles, de l'ensemble des associations au moindre particulier, tous, à un moment donné, ont offert de leur temps, de leur savoir, ou ont partagé leurs réseaux de connaissances. Merci encore.

J'espère que vous passerez une très bonne et très reposante période estivale. Revenez nous en forme pour la rentrée car les défis ne manqueront pas.

Dominique GENEST
Maire

Neuf & Rénovation
RGE ECO artisan
La nouvelle énergie du bâtiment
TISON Entreprise TISON
✔ Maçonnerie ✔ Couverture
✔ Carrelage ✔ Clôtures
✔ Charpente ✔ Terrasses
Tél. : 02 43 27 26 12 - Port. 06 88 77 61 40
LAVARDIN www.sarltison.com

COSNET TP
vous aménage l'espace
Francis Cosnet
DEGRÉ - Tél. 02 43 27 73 66
www.f-cosnet.fr
DÉMOLITION - TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT - VRD

Conseil Municipal du 10 déc. 2014

■ Monsieur le Maire rappelle que le comice cantonal aura lieu dans la commune de DEGRE les 4, 5 et 6 septembre 2015.
Pour l'organisation de celui-ci, le Maire propose d'allouer une aide financière de 2000€ sous forme de subvention exceptionnelle.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte cette proposition.

■ **PLU**
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération en date du 27 juillet 2010 prescrivant le Plan Local d'Urbanisme ;
Vu la délibération en date du 21 Août 2012 approuvant le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ;
Vu le projet de Plan Local d'Urbanisme et notamment le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, le rapport de présentation, les documents graphiques, le règlement et les annexes ;
Vu la délibération en date du 5 Juin 2013 arrêtant le projet de Plan Local d'Urbanisme ;
Vu la délibération en date du 23 octobre concernant le bilan de concertation où aucune remarque n'a été émise auprès de la mairie.
Considérant que le projet de PLU arrêté à été transmis aux personnes publiques associées, aux communes limitrophes et aux EPCI directement intéressés en vue d'obtenir leur avis sur le projet.
Vu l'avis de synthèse des services de l'Etat en date du 19 Août 2013 relatif au projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté et faisant état d'un avis défavorable ;
Vu l'avis défavorable rendu du commissaire enquêteur suite à l'enquête publique s'étant déroulée du 18 nov. 2013 au 20 déc. 2013 ;
Considérant qu'au terme de ces avis, le projet doit être repris en tenant compte des remarques formulées par les services de l'Etat ;
Considérant que les modifications à apporter au projet de PLU n'ont ni pour objet ni pour effet de remettre en cause les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables ;
Vu la délibération en date du 4 février 2014 concernant la reprise de l'étude du Plan Local d'Urbanisme de la commune de DEGRE pour prendre en compte les remarques des services de l'Etat sur le projet arrêt ;
Vu que le projet revu et corrigé a été communiqué pour avis à l'ensemble des personnes publiques associées, aux communes limitrophes, à la communauté de commune et aux présidents d'associations agréées ;
Vu l'arrêté du 2 août 2014 du Maire mettant le projet de Plan Local d'Urbanisme à enquête publique du 2 septembre 2014 au 4 octobre 2014 en vue de son approbation ;
Vu l'avis favorable des organismes publiques associés ;
Vu l'avis favorable motivé du commissaire enquêteur en date du 6 octobre 2014 avec des ajustements à apporter ;
Vu les ajustements nécessaires au dossier en vue de l'approbation du PLU, apportés par le Maire de la commune ;
Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le Plan Local d'Urbanisme de la commune.

■ Projet d'enfouissement des réseaux en 2015
Une réunion de présentation de l'équipe SPIE a eu lieu en mairie. Une confirmation des prix a été établie comprenant l'enlèvement de la ligne 20.000 volts. Reste une étude de l'éclairage à faire.

■ Installation d'une climatisation dans la réserve épicerie.

■ Bilan sur le centre aéré de l'été 2014. 21 familles concernées, 31 enfants ce qui représente 231 jours. Afin que les familles Degréennes bénéficient d'un tarif préférentiel, l'association Familles Rurales de Degré a payé 3.50€ /jour/enfant ce qui représente environ 810€. Une demande de subvention de cette somme sera demandée par l'association à la commune lors des demandes de subventions annuelles.

■ Spectacle « Poubelle de vie » organisé par le Pays Haute Sarthe en direction des classes primaires. Trois classes de l'école Claude Monet (CP au CE2) ont pu y assister dans la salle polyvalente.

Conseil Municipal du 29 janv. 2015

■ Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre de la régie garderie, le régisseur titulaire est dans l'obligation de se rendre à la Trésorerie de Conlie en fin de chaque mois pour y déposer les recettes encaissées.
La prise en charge du déplacement par la commune est arrêtée sous forme d'ordre de mission signé par l'autorité territoriale.
Le régisseur fait usage de son véhicule personnel pour les besoins du service.
Pour l'année 2014, après détermination du nombre de kilomètres parcourus entre le lieu de la régie et la Trésorerie de Conlie, il apparaît que Mme LECUREUIL Magali, adjoint technique territorial, surveillante des enfants à la garderie périscolaire et régisseur titulaire de la régie garderie percevra des frais de déplacement s'élevant à 65,00€ correspondant à 260 kilomètres à 0,25€/km.

■ Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre de sa fonction de secrétaire de mairie et de régisseur titulaire pour la régie cantine, Mme Anita DESILE est amenée à effectuer des trajets pour des réunions ou se rendre à la trésorerie de Conlie pour y déposer des recettes.
Une attribution des indemnités kilométriques est acceptée par le Conseil Municipal pour les trajets occasionnés pour ces fonctions pendant l'année 2014.
Après avoir déterminé le nombre de kilomètres parcourus, il apparaît que l'employée communale Mme Anita DESILE, Adjoint Administratif Principal de 1ère classe, a effectué 90,400 kilomètres au cours de l'année 2014. Le Conseil Municipal demande au Maire d'inscrire au budget de la commune en frais de déplacement la somme de 28,92€ (0,32 €/km).

■ Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'une régie de recette provenant des encaissements de la garderie municipale a été crée par délibération, et qu'à cet effet un arrêté de nomination du régisseur titulaire et du régisseur suppléant a été pris.
Le Maire propose en raison de la responsabilité qui incombe aux régisseurs une indemnité de responsabilité dans la limite des maxima fixés par arrêté ministériel du 3 septembre 2002.
Le Conseil Municipal, considérant que le montant mensuel des fonds maniés n'atteint pas 1220,00€ et que dans ce cas le montant annuel maximum de l'indemnité de responsabilité pouvant être accordé aux régisseurs est fixé à 110€ :
Décide que Mme LECUREUIL Magali régisseur titulaire percevra pour l'année 2014 une indemnité de responsabilité dont le montant est fixé à 110,00€ (C.S.G. et R.D.S. en diminution).

■ Courrier envoyé par Monsieur Le Maire à Madame La Sous Préfète suite au courrier reçu fin décembre en mairie excluant pour la deuxième année consécutive la distribution de la DETR à la commune.
Ce courrier souligne le désengagement des services de l'Etat sur notre territoire par rapport aux problèmes que la commune peut rencontrer (travaux LGV et ses implications au niveau des conséquences, aucun suivi à la mise en place des TAP, nouvelles compétences sans financements…)

Conseil Municipal du 29 janv. 2015

■ Monsieur le Maire rappelle que la Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise a adhéré au Syndicat Mixte Sarthois d'Aménagement Numérique (SmsAn) en vue de déployer la fibre optique sur le territoire intercommunal. Dans le cadre de la réalisation du programme défini par le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN), la communauté de communes demande à chaque commune de désigner un référent pour le déploiement de la fibre optique sur le territoire intercommunal, Le Conseil Municipal décide après délibération de désigner Monsieur Denis DELHOMMEAU en qualité de référent pour le déploiement de la fibre optique sur le territoire intercommunal pour la commune de DEGRE.

■ Le Conseil Municipal décide d'attribuer pour l'année 2015 les subventions ci-après :

Association Sportive Scolaire.....	*1500* €
Parents et Amis de l'École.....	*140* €
AFN-UNC.....	*30* €
Familles Rurales.....	*810* €
Comité des fêtes.....	*747* €
Lire à Degré.....	*250* €
Générations Mouvement.....	*120* €
Gymnastique Volontaire.....	*200* €
DJS Tennis de Table.....	*200* €
Degré Football Club.....	*350* €
Degré Rando Nature.....	*150* €
NOR.....	*100* €
Comice Agricole de Degré.....	*1000* €
FERT.....	*100* €
Comice Agricole de Conlie.....	*100* €
Solidarité Travail Conlie.....	*50* €
Aide à domicile en milieu rural.....	*20* €
Prévention Routière.....	*80* €
Communes traversées par la LGV...	*50* €
Au P'tit marché Degréen.....	*3600* €

■ Le Maire expose le fait que le contrat du photocopieur de la mairie est arrivé à échéance. Des devis ont été demandé à deux fournisseurs DACTYL BURO et TOSHIBA, sur du matériel reconditionné ou neuf.
Après étude des devis, le choix du Conseil Municipal s'arrête sur du matériel reconditionné sous forme d'un contrat de location de 5 ans avec maintenance pièces, main d'œuvre, déplacement, encre, proposé par la société DACTYL BURO
Le Conseil Municipal accepte la proposition de la société DACTYL BURO pour une location de 5 ans pour la somme de 125€ HT/ par trimestre.
Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

■ Courrier au Sénateur BOULARD par rapport aux inquiétudes sur la fin des travaux concernant la création de la LGV. Comité de suivi le 29 janvier. Après ce comité de suivi où les maires concernés par la LGV participaient, une réponse à chaque problème est demandée à Eiffage.

■ Les titres de propriété liés aux changements de propriétaires après remembrement seront envoyés prochainement.

Conseil Municipal du 19 février 2015

■ Présentation des prévisions d'investissements présentée au trésorier avec le résultat des budgets de fonctionnement pour l'assainissement et le budget principal

■ Avec la rentrée en vigueur le 1er janvier 2015 de la loi de finances pour 2015, le fonds d'amorçage pour la mise en place des rythmes scolaires devient un fonds pérenne à condition que la collectivité ait établi sur son territoire un PEDT (Projet Educatif Territorial).
Des réunions d'information ont eu lieu pour les maires. La commission « Ecole et Péri scolaire » doit se réunir afin d'étudier et de proposer un projet à l'ensemble des parties concernées.

■ Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal l'acquisition d'une débroussailleuse sur le budget assainissement 2014 d'une valeur de 580,08€ et la possibilité d'amortir ce bien.
Sur proposition du Maire et après délibération, le Conseil Municipal accepte de procéder à l'amortissement du matériel à compter de l'exercice 2015 et sur une durée de 10 années.
Compte tenu de son prix d'achat, la tondeuse sera amortie pour un montant de 58,01€ par an.

■ Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal l'acquisition d'une tondeuse sur le budget assainissement 2014 d'une valeur de 5 610,60€ et la possibilité d'amortir ce bien.
Sur proposition du Maire et après délibération, le Conseil municipal accepte de procéder à l'amortissement du matériel à compter de l'exercice 2015 et sur une durée de 10 années.
Compte tenu de son prix d'achat, la tondeuse sera amortie pour un montant de 561€ par an.

■ Dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques rue Principale, au cours de l'année 2014, la commune a sollicité le Département.
Le Conseil Municipal décide d'amortir à compter de l'exercice 2015 sur une durée de 15 ans les subventions suivantes :
• Subvention Conseil Général pour l'effacement des réseaux aériens et téléphoniques – Montant à amortir 9 584,00€ soit 638,93€ par année
• Subvention Conseil Général pour la mise en souterrain des réseaux électriques – Montant à amortir 26 773€ soit 1 784,87€ par année.

■ Dans le cadre des travaux de raccordement au réseau d'assainissement réalisés au cours de l'année 2014 dans la rue Principale, le Conseil Municipal décide d'amortir les immobilisations d'une valeur de 4 453,50€ sur une durée de 30 ans à compter de l'exercice 2015 soit un montant de 148,45€ par an.

Charpente Couverture 3 C CHARLOT
Arnaud CHARLOT
Gérant
Bellevue
72460 Savigné l'Évêque
Port : 06 82 55 09 43
Tél. : 02 43 20 75 97
Fax : 02 43 20 93 29

VENTE DE VIANDE
de PORC en DIRECT
Semaine PAIRE - Vendredi 16h30 à 19h
Semaine IMPAIRE - Samedi 9h30 à 12h
P. et Ch. CHAMPION - Earl La Petite Motte - DEGRÉ
02 43 88 86 86

Conseil Municipal du 19 février 2015

■ Dans le cadre des frais d'enquête publique liés au Plan de zonage d'assainissement pour l'exercice 2014, le Conseil Municipal décide d'amortir les immobilisations d'une valeur de 1 665,93€ sur une durée de 5 années à compter de l'exercice 2015 à savoir 333,19€ par an.

■ Syndicat d'eau de Lavardin : Regroupement avec le syndicat d'eau de Conlie. Un bureau de travail va se constituer afin de présenter un dossier solide face au syndicat de Conlie pour une mise à plat des ressources de chaque syndicat. Il y aura un changement des représentants. Précisions au cours de l'année.

Conseil Municipal du 26 février 2015

■ Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte les budgets primitifs de l'exercice 2015 qui se présentent comme suit :

BUDGET PRINCIPAL
Section Fonctionnement : 658 786,58€
Section Investissement : 331 928,22€

BUDGET ASSAINISSEMENT
Section Exploitation : 118 158,12€
Section Investissement : 190 855,96€

■ Le Conseil Municipal décide d'attribuer au budget du Centre Communal d'Action Sociale une subvention communale d'un montant de 1 957,55€ pour l'exercice 2015.

Conseil Municipal du 25 mars 2015

■ Le Maire rappelle que chaque année il convient de voter le taux des 4 taxes locales relevant de la compétence de la commune, c'est-à-dire la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti, la taxe sur le foncier non bâti et la cotisation foncière des entreprises.

Considérant que la commune entend poursuivre son objectif de modération fiscale afin de préserver le pouvoir d'achat des ménages fortement touchés par la crise économique.

Compte tenu de ces éléments, il est proposé de ne pas augmenter les taux d'impositions par rapport à l'année dernière. Après réflexion, le Conseil Municipal décide de maintenir pour 2015 les taux d'imposition suivants à savoir :
- Taxe d'habitation : 17,82 %
- Taxe foncière : 16,54 %
- Taxe sur le Foncier non bâti : 32,12 %
- CFE - cotisation Foncière des Entreprises : 20,38 %

■ Le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat Nettoyage, Dégraissage et Désinfection des circuits d'extraction des buées grasses des cuisines arrive à échéance.
La société SPENET qui assure ce service de nettoyage propose de renouveler le contrat pour une durée d'un an renouvelable par reconduction expresse d'année en année sans excéder 3 ans.
Après étude de la prestation, le Conseil Municipal décide d'accepter la proposition et autorise le Maire à signer les documents du contrat.

■ Le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat d'acquisition de logiciels et de prestations de services de la Mairie arrive à échéance.
La société SEGILOG qui assure pour les collectivités locales la maintenance des logiciels et la formation du personnel à l'utilisation de ceux-ci propose de renouveler le contrat pour une durée de 3 ans.
Après étude de la prestation, le Conseil Municipal décide d'accepter la proposition et autorise le Maire à signer les documents du contrat.

■ Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :
L'article L.211-1 du code de l'urbanisme offre la possibilité aux communes dotées d'un PLU approuvé d'instituer un droit de préemption urbain (DPU) sur tout ou partie des zones urbaines ou d'urbanisation futures telles qu'elles sont définies au PLU.
Le DPU permet à la commune de mener une politique foncière en vue de la réalisation d'opérations d'aménagement par l'acquisition de biens à l'intérieur d'un périmètre déterminé.
En conséquence, Monsieur le Maire propose de créer un DPU sur l'ensemble des zones U, AU et 2 AU du PLU afin de permettre à la commune de maîtriser les terrains nécessaires à la réalisation de nouveaux quartiers d'habitation et à l'aménagement de futures zones d'activités.
Après avoir entendu l'exposé de Monsieurr le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal
- décide d'instituer le DPU sur les secteurs de zones urbaines et d'urbanisation tels qu'ils figurent au plan annexé à la présente délibération,
- précise que le DPU sera exercé par la commune et donne délégation à Monsieur le Maire pour exercer le droit de préemption

■ Monsieur Le Maire rappelle que le poste «combustible» sur le budget communal est un poste important, c'est pourquoi des demandes de propositions du prix du gaz à la tonne sur l'ensemble du parc : (salle polyvalente, vestiaires foot et site scolaire) ont été demandées pour l'ensemble du parc gazier de la commune. Les contrats arrivant à terme en fin d'année.
Ce parc comprend des réservoirs enterrés et des réservoirs aériens
Après étude des propositions, le Conseil Municipal décide de changer de fournisseur de gaz et autorise le Maire à signer les nouveaux contrats avec VITOGAZ ainsi que tous les documents nécessaires à ce changement

■ Le Maire rappelle les tarifs pratiqués en 2014 des encarts publicitaires dans le journal communal.
- 52€ pour une parution
- 84€ pour deux parutions (Juillet et Déc.)

Le Conseil Municipal décide de ne pas appliquer d'augmentation pour l'année 2015.

■ Journal Les Alpes mancelles :
renouvellement de l'abonnement 48,40€ /an

■ Commande passée auprès de la 4C pour une commande groupée des capteurs du défibrillateur de la salle polyvalente.

■ Formation du Maire et des deux employés sur les traitements : mise en place d'une signalisation sur les lieux de traitement afin de prévenir la population et protection des employés.

■ La commission cimetière sera appelée à se réunir avant la fin de l'année afin d'étudier l'aménagement du prochain carré des inhumations.

Conseil Municipal du 30 avril 2015

■ Le Conseil Municipal fixe une augmentation de 5 % sur le prix du m³ d'eau consommé pour la taxe d'assainissement et arrête le tarif à 1.01€ pour la période du 1er avril 2015 au 31 mars 2016.

Il décide également de majorer l'abonnement au réseau d'assainissement à hauteur de 5% et le fixe à 61.73€ pour l'année 2015

■ Un point sur les finances de la commune est fait à partir des tableaux fournis par le trésorier. La situation est correcte, mais les baises des dotations de l'Etat auront une influence sur les investissements futurs.

Conseil Municipal du 30 avril 2015

■ Par délibération en date du 20 Mai 2014, le Conseil municipal a donné son accord sur le principe d'une opération d'effacement du réseau électrique et téléphonique existant
L'étude d'exécution réalisée par les entreprises titulaires du marché départemental fait ressortir un coût pour l'électricité de 60 000€ HT et pour le génie civil de télécommunication 9 372€ HT.
Conformément à la décision du Conseil Général en date du 8 oct. 2001 et du 7 février 2002, le reste à financer par la commune est de 30 % du coût HT soit 18 000€ net pour l'électricité et 70 % du coût HT soit 6 560,40€ net pour le génie civil de télécommunication.
Orange assurera la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre des travaux de câblage et de dépose du réseau dont le financement est assuré à 70% par la commune et à 30 % par le Conseil Général.
Cette opération est estimée à 5 628,00€ HT.
La mise en souterrain du réseau d'éclairage public est assurée sous la maîtrise d'ouvrage et d'œuvre de la commune.
Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal confirme que le projet est conforme à l'objet de la demande de la commune

■ Le Maire rappelle que le parc informatique existant à la mairie ne répond plus aux besoins en capacité et performances nécessaires au bon fonctionnement des nouveaux logiciels et services de dématérialisation exigés par les services de l'Etat.
Trois fournisseurs ont été contactés pour des devis. DELTA TECHNOLOGIE, FATECH et CONTY.
La demande de la commune portait sur un poste fixe à usage « de serveur » et deux portables pour les postes de comptabilité et le poste des élus.
Après étude et réflexion, le choix se porte sur DELTA TECHNOLOGIE pour un coût total HT de 3412€ avec un contrat de maintenance de 266€/an sur le poste fixe.

■ Négociation auprès de la 4C à propos de l'enlèvement des déchets verts. Création de la plate forme et peut-être retraitement de pelouse.

INVESTISSEMENT 2015

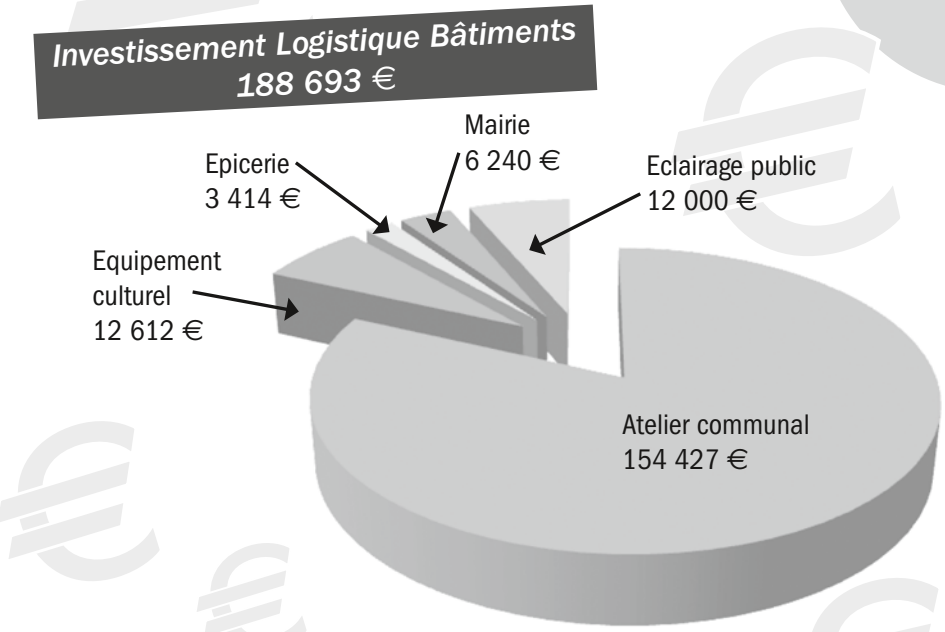

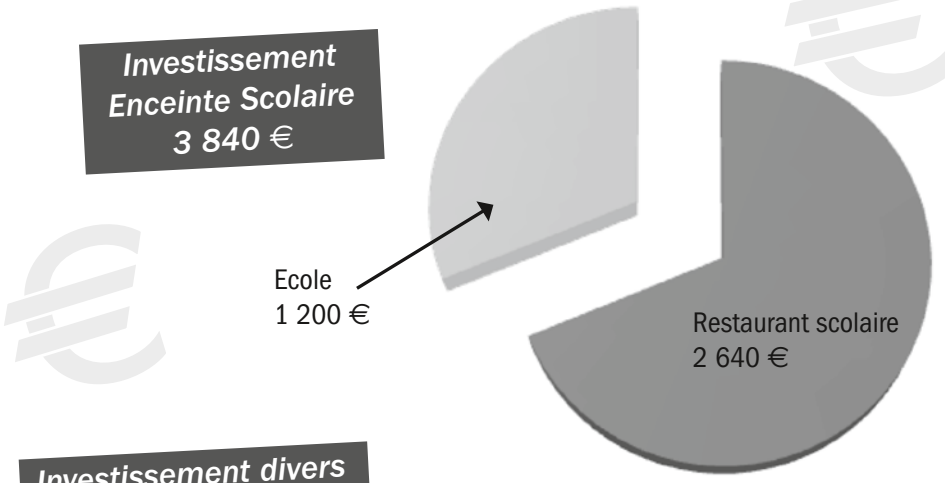

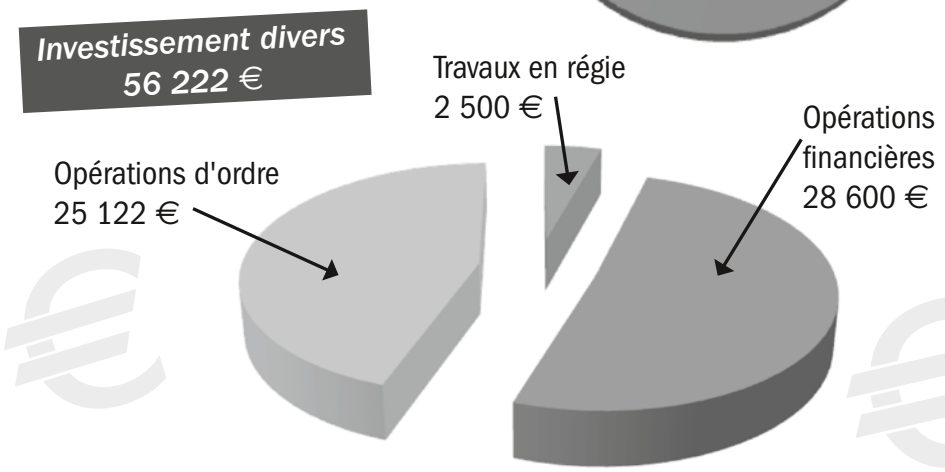

MAGNUM Remorques
fabriquant depuis 1988
Votre spécialiste remorques pour professionnels et particuliers
Bennes - Bagagères
Porte mini-pelle - Vans etc...
Location de remorques.
Z.A DE LA PREFECTURE - LES MAISONS ROUGES / 72650 TRANGE
02 43 88 70 75 - www.remorquesmagnum.fr

Nouveau à DEGRÉ
Idée Déco
PEINTURE DÉCORATION INT./EXT.
REVÊTEMENTS SOLS ET MURS
Vincent BAPTISTE
Tél : 06 70 12 87 10
E-mail : idee.deco72@gmail.com

TRAVAUX D'ESPACES VERTS

Nous tenons à rappeler à la population qu'il existe dans la commune un endroit où il est possible de déposer la tonte des pelouses et les tailles de haies tous les jours de 9h à 16h30. La dépose de tout autre déchet est strictement interdite (terre, gravats, troncs d'arbres...).

GROS VOLUMES DECHETS VERTS :

Merci d'informer la Mairie, lorsque vous avez des gros volumes.

Rappel : La tonte du dimanche est réglementée par la Préfecture - 10h à 16h

RAPPEL

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon et pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

· Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30,
· Les samedis de 9h à 19h,
· Les dimanches et jours fériés de 10h à 16h

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Intérêt du compostage individuel

Le compostage individuel, ou compostage domestique, est le compostage par les foyers de leurs propres déchets organiques. Il permet à ceux qui le pratiquent de :

- diminuer les quantités de déchets à collecter et à traiter par la collectivité ;
- développer une attitude éco-citoyenne de toute la famille ;
- produire un fertilisant de qualité et sans frais

LES CHIENS

Personne n'aimerait que son enfant rentre chez lui souillé des crottes qu'un chien, au maître laxiste, aurait «déposées» sur un terrain communal !

Il se trouve pourtant encore un certain nombre de personnes pour lesquelles cela ne semble pas être un problème !! Les déjections canines ne sont pas seulement une pollution visuelle et olfactive ; elles sont aussi dangereuses par les germes qu'elles peuvent héberger.

Il existe pourtant des moyens appropriés pour ramasser le «cadeau» du cher animal : de petits sacs plastique à retournement qui peuvent ensuite être jetés à la poubelle.

Ce que dit la loi

Le Code pénal R632-1 oblige à ramasser les déjections déposées sur la voie publique sous peine de contravention de 2ème classe (22 € à 150 €)

ANALYSE DE L'EAU

Relevé de mai 2015	Résultat	Limite de qualité
Nitrates (mg/1)	35	50
PH	7,45	
Chlore	0,05	2

LE CADASTRE

Le plan cadastral de la partie urbaine de la commune de Degré est un plan mis à jour en 1933 sur les bases du plan Napoléonien de 1850.

Afin d'en maintenir sa mise à jour, le service du cadastre du Mans a jugé nécessaire de procéder à la confection d'un nouveau plan à partir de levées réalisées sur le terrain, cette procédure se nomme le remaniement cadastral.

Cette opération, entreprise aux frais de l'Etat, autorisée par l'article 6 de la loi 74-645 du 18 juillet 1974 , donne lieu à la confection de plans nouveaux, après délimitation et levée des propriétés publiques et privées.

Tous les propriétaires fonciers dans le périmètre de ce remaniement sont invités à communiquer toute indication propre à faciliter l'identification et la délimitation de leurs immeubles, communiquer les plans qu'ils possèdent; et permettre l'accès à leurs propriétés afin de procéder à des mesurages sur le terrain.

Liste des géomètres du cadastre chargés de cette opération de remaniement :
Madame PLANCHENAULT Annie
Monsieur PLANCHENAULT Laurent
Personne à contacter à la Direction Départementale des Finances Publiques :
Monsieur CROIX Philippe : 02-43-83-81-25

LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES :

La commune a fait le choix de protéger les habitants, le personnel technique et le patrimoine naturel en supprimant progressivement l'usage de phytosanitaires.

Le plan Ecophyto 2018, initié à la suite du Grenelle de l'environnement, vise à réduire progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires, notamment les pesticides, de 50% si possible, d'ici à 2018. Agriculteurs, collectivités locales et associations sont mobilisés pour agir dans ce sens.

L'axe n°7 du plan : "Réduire et sécuriser l'usage des produits phytopharmaceutiques dans les zones non agricoles " est spécifique aux zones non agricoles (ZNA) et concerne principalement les actions des collectivités locales :

• jardins particuliers, parcs et jardins publics,
• cimetières, terrains de sports ou loisirs, voiries, trottoirs,
• zones industrielles, terrains militaires, aéroports, voies ferrées...

Parmi ces actions spécifiques il est prévu de :

•Sensibiliser et former les gestionnaires d'espaces verts en zones non agricoles aux méthodes alternatives disponibles, à la modification du type de végétaux plantés, à l'organisation de l'espace et à la nécessité d'une meilleure utilisation des pestcides.

•Développer la conception d'espaces verts et d'espaces urbains limitant le recours aux pesticides.

• Structurer des plateformes techniques d'échanges de bonnes pratiques en ZNA (Zones Non Agricoles). Les jardiniers amateurs et les professionnels des espaces verts peuvent notamment consulter les sites internet : jardiner-autrement.fr et ecophytozna-pro.fr

C.P.H. Paysage
• Jardin • Parc
• Clôture • Muret
• Terrasse • Plantation
• Engazonnement
• Travaux Mini-Pelle
Création & Entretien des jardins
72 Aigné - Tél. 02 43 86 20 73 - cph.paysage.chaisner@wanadoo.fr

DJ ROUX
Cyril BOURGES
La Motte
72550 DEGRE
Mariages, anniversaires,
Soirées étudiantes, bars,
Festivals et autres événements
cyril.bourges@live.fr
06 81 24 44 11

Christian Cosnet est agriculteur à Degré depuis 1980, il va prendre sa retraite à la fin de l'année 2015.

Le Petit Degréen est allé à sa rencontre au milieu de ses vaches qui viennent vers lui dès qu'elles entendent sa voix. Il en a même une qui a 17 ans, Opale, dont il n'a jamais voulu se séparer. Nous l'avons interrogé sur sa carrière.

Depuis quand êtes-vous agriculteur ?

Je me suis installé à 27 ans après avoir travaillé dans le contrôle laitier et l'élevage de porcs. J'ai toujours élevé des vaches laitières et cultivé la terre pour les nourrir. Déjà quand j'étais gamin, j'aimais le moment des récoltes, du foin quand on se retrouvait avec les copains pour donner un coup de main à la ferme.

Qu'est-ce que vous aimez dans votre métier ?

C'est surtout le contact avec les animaux et particulièrement les naissances, les récoltes, le grand air, la sensation de liberté, mais aussi la solidarité entre agriculteurs. Malheureusement aujourd'hui avec les exploitations qui s'agrandissent de plus en plus, il y a un peu plus d'individualisme et moins d'entraide. Malgré cela c'est toujours un plaisir de se retrouver quand il y a des travaux à faire à plusieurs, qui se terminent toujours par un bon moment de convivialité autour d'un repas. Il y a aussi des moments durs liés à la perte d'animaux ou à de mauvaises récoltes à cause de la météo. Pour les femmes d'agriculteurs, la vie était souvent dure, il fallait aider aux travaux de la ferme, gérer les enfants et la maison. Heureusement aujourd'hui elles sont mieux mises en avant et participent de plus en plus dans les organisations agricoles.

Comment voyez-vous l'avenir ?

Notre métier devient de plus en plus technique avec l'arrivée des nouvelles technologies et le côté administratif est de plus en plus lourd à gérer avec beaucoup de normes à respecter, mais cela permet d'assurer une traçabilité qui assure une très bonne qualité en France. Il est aussi de plus en plus difficile d'en vivre surtout dans les petites exploitations du fait des investissements à réaliser et aussi des prix de vente toujours plus bas. Il y a de moins en moins d'élevage et de plus en plus de culture, cela permet aux jeunes agriculteurs de pouvoir prendre des vacances et d'avoir moins de contraintes quotidiennes. Il faut être passionné pour exercer ce métier. L'image des agriculteurs change aussi, on est mieux considérés et nous faisons de plus en plus attention à respecter la nature, l'environnement mais aussi à créer des liens avec les personnes qui habitent autour de nous.

La retraite me fait un peu peur, perdre le rythme du travail, devoir quitter la ferme et les grands espaces qui vont avec. Mais je serai toujours là, pour donner un coup de main à mes enfants, et bien sûr aux copains. Et puis avec le comice à préparer, pour l'instant, je n'ai pas le temps de m'ennuyer !

Catte année, ce sont 13 CM2 qui partent pour le collège.
15 Petits, nés en 2012, feront leur première rentrée le mardi 1er septembre 2015.
Ce qui portera le nombre d'élèves de l'école à 119, répartis en cinq classes.

CLASSE DÉCOUVERTE

En mai, les 48 élèves de maternelle ont passé deux jours et une nuit en Mayenne. Ils étaient encadrés par leurs enseignantes, les ATSEM et deux maîtres à la retraite.
Au programme : atelier du blé au pain avec visite du moulin à Sainte Suzanne, utilisation des sens dans le jardin de l'Ermitage à Sainte Gemmes-le-Robert, chasse au trésor, land-art et découverte de la forêt du Bois du Tay à Hambers avec l'organisme Mayenne Nature Environnement.

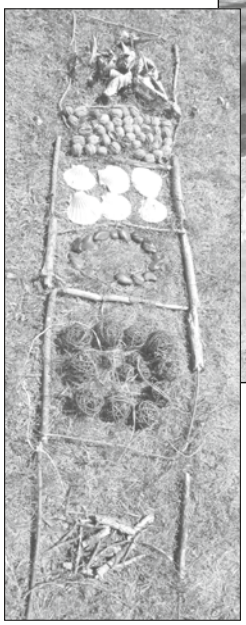

Le land art est une tendance de l'art contemporain utilisant le cadre et les matériaux de la nature (bois, terre, pierres, sable, rocher, etc...).
Le plus souvent, les œuvres sont à l'extérieur, exposées aux éléments, et soumises à l'érosion naturelle

SORTIES CULTURELLES

Ferme des abeilles à Saulges

- ➥ Exposition du travail réalisé sur le thème des abeilles, par les CM, au lycée agricole de Rouillon
- ➥ Ferme des abeilles à Saulges pour les CP-CE1
- ➥ Découverte de la signification des couleurs des animaux au Musée Vert pour les maternelles
- ➥ Découverte de l'univers médiéval pour les CE1-CE2 avec comme point de départ la sortie à Sainte Suzanne et comme finalité la création d'un décor et la réalisation d'un film d'animation
- ➥ Visite du château de Villandry pour les CM

RENCONTRE SPORTIVES INTER-ÉCOLES

- ➥ Jeux de lutte à Coulaines
- ➥ Jeux de rugby et de balle ovale à Coulans
- ➥ Jeux collectifs de balle au pied à Aigné
- ➥ Randonnée contée aux Etangs Chauds au Mans
- ➥ Course d'orientation à Sillé-le-Guillaume

REMERCIEMENTS

L'équipe enseignante tient à remercier l'Association des Parents et Amis de l'Ecole de Degré qui, par ses actions et manifestations, a permis de réaliser tous ces projets à moindre coût pour les familles.

Merci aussi à la Municipalité qui consacre un budget non négligeable à l'École.

Encore merci aux parents qui se rendent disponibles pour accompagner les élèves lors des sorties.

Nous vous souhaitons un bon été !

D'une Fleur à L'autre
Artisan Fleuriste
25, Route Nationale
72550 Chaufour notre Dame
02 43 77 43 53

www.petites-moulines.fr
- Salle 130 couverts
- Cuisine équipée professionnelle
- Couchage 42 places
- Boulodrome...

Josiane DENIAU
72550 DEGRÉ
Tél. 02 43 47 11 82

Association FERT

Nouveau !

(Family Endurance Racing Team)

Nous avons créé cette association dans le but de promouvoir, faire connaître et faire naître des vocations chez les jeunes de 12 à 25 ans dans la pratique du sport moto Cm³ en partie par la compétition.

Petit retour sur la première course de la saison 2015 qui a eu lieu les 2 et 3 mai dernier à Fontenay le Comte (85). Le bilan est plutôt positif. Malgré une casse moteur à 20 mn de la fin, alors que nous remontions les classements suite à une chute.
La moto est actuellement en reconditionnement et sera prête pour la prochaine course.
Et nos jeunes pilotes sont plus que jamais très motivés !!!

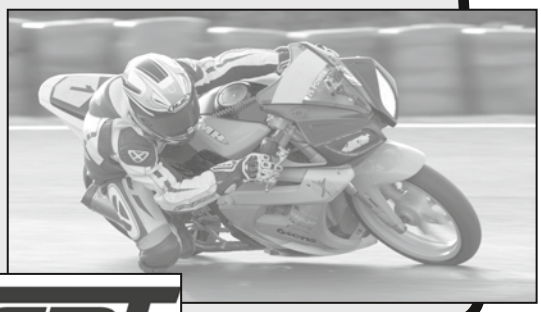

INFO
Nous sommes à la recherche de jeunes (féminins et masculins) qui seraient tentés par la découverte de ce sport mécanique. N'hésitez pas à nous contacter !

Renseignements : 06 25 01 45 55 ou laurent-moise@orange.fr
Suivez-nous également sur Facebook : « Team FERT Asm Aco »

Laurent Moisé (président)
Annabelle Corbin (trésorière)

FERT
FAMILY ENDURANCE RACING TEAM

Degré Football Club

Comme chaque année, pour clôturer cette saison, l'assemblée générale s'est déroulée au mois de juin avec un barbecue et de petits matchs entre hommes, femmes et enfants de tous âges.
Nous remercions tous ceux qui sont venus à cette journée.
Le bilan de cette saison est très satisfaisant, le loto a connu un beau succès ainsi que la soirée entrecôtes frites.
Après être montée la saison dernière , l'équipe A finit 2ème de son groupe. Dommage, il s'en est fallu de peu.
Quant à l'équipe B ce fut plus dur mais l'ambiance était au rendez vous.
Si des personnes sont intéressées pour venir au club en tant que joueurs, arbitres, entraineurs, dirigeants, bénévoles sont les bienvenues.
Nous remercions la municipalité pour la remise en conformité du terrain et des buts.

Date à retenir : Entrecôtes frites le 17 octobre 2015

Bonne vacances à tous

DJS Tennis de Table

La Saison vient de s'achever avec un bilan positif pour notre équipe.
Elle se maintient en division départementale 4.

Pour l'année 2015-2016 le club recherche un ou deux joueurs qui souhaiteraient s'investir dans la compétition (équipe de 4 joueurs).

Nos entraînements ont lieu le vendredi soir à partir de 20h15, dans la salle polyvalente de Degré.

Venez nous rejoindre pour jouer en loisirs et en toute convivialité.

La reprise est fixée au 11 septembre 2015.

Pour l'inscription, un certificat médical est obligatoire pour la compétition, et pour les loisirs.

Pour plus de renseignements écrivez nous : djs.degre@sfr.fr
ou par téléphone : Bertrand LEROY 06 80 05 96 48

MARCHAND s.a.s.
Peinture Revêtement Sols et Murs
Ravalements Façades
Traitements de Toitures
RGE QUALIBAT
ZA du Roux - 72650 Trangé
Tél. 02 43 88 85 79

Changement de propriétaire
PIZZA IL GRANDO
PIZZAS A EMPORTER
Laure et Clémentine vous feront découvrir et goûter leurs différentes pizzas aux diverses saveurs !
Tous les mercredis, place de l'église à DEGRÉ
de 17h30 à 20h45
Réservations : 06 05 20 31 64

ASSOCIATION GYM DEGRE

Une belle performance !

L'Association de Gym a vu son effectif en forte progression avec 47 adhérentes pour la saison. Merci à toutes pour votre participation assidue dans une ambiance détendue et conviviale. Si vous souhaitez comme elles, préserver votre CAPITAL SANTE, tout en vous faisant plaisir, alors venez nous rejoindre lors des journées portes ouvertes de la rentrée.

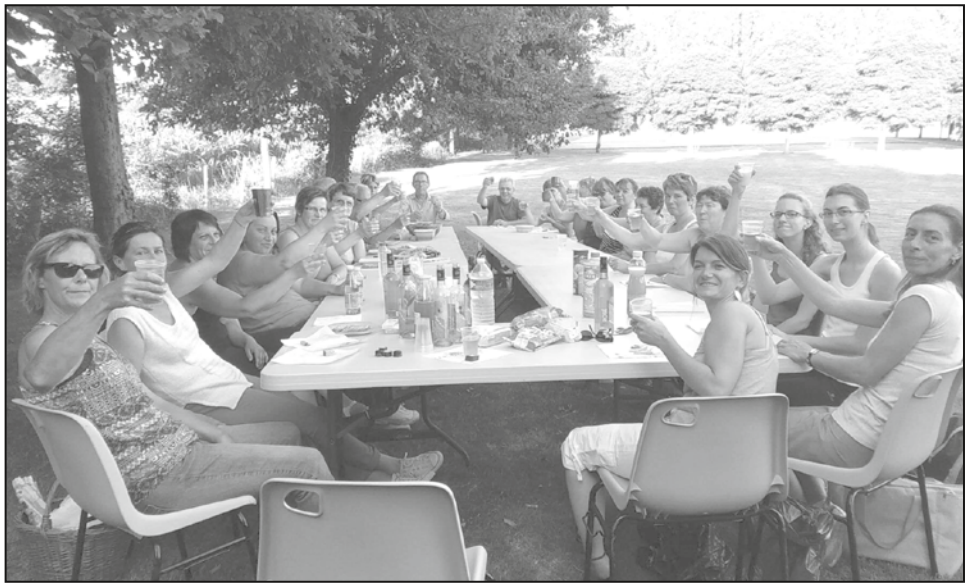

L'association de Gym propose deux cours de gym :
Le cours SENIORS : le lundi matin de 9h30 à 10h30
Le cours ADULTES : le mardi soir de 20h30 à 21h30.
Les séances assurées par Caroline, notre animatrice diplômée, sont très diversifiées et dynamiques : échauffements, cardio, stretching, aérobic, ateliers de renforcements musculaires, étirements, relaxation...

Préserver son capital santé, rester actif et mieux vieillir, préserver sa mémoire et son équilibre, garder son autonomie... pour nos SENIORS, autant de raisons pour maintenir une activité physique régulière !

Prendre du plaisir et progresser harmonieusement dans tous les domaines : tonus musculaire, souplesse, endurance et équilibre, progresser à son rythme, partager un temps de loisir et de bien être... pour nos ADULTES, autant de raisons pour maintenir une activité physique régulière !

Remerciements aux bénévoles pour leur dévouement et leur fidélité, ainsi qu'à Caroline pour son professionnalisme.
Bonnes vacances. Bien sportivement.

Le bureau (contact Marie-Christine LEROUX : 02.43.27.72.99)

Parents d'élèves et amis de l'école publique

Le début de l'année 2015 a bien démarré avec la soirée Carnaval qui fut une réussite. Vous avez été nombreux à y participer.
Nous remercions également la troupe « Les Tréteaux de Malestable » avec qui nous avons passé une agréable soirée pleine d'humour et de bonne humeur.
N'oublions pas non plus, la vente de sacs tendances et isothermes qui ont eu beaucoup de succès.

Sous un magnifique soleil, nous clôturons cette année scolaire avec la Kermesse de l'école où les enfants pouvaient s'amuser aux différents stands. Il est à noter que la grande réussite de cette manifestation tient à la volonté de tous nos bénévoles mais aussi à votre participation tout au long de cette journée.

Pour finir, nous remercions Olivia DEMEIRE qui quitte le bureau après deux années passées à nos côtés.

Si des personnes souhaitent faire partie de l'association, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Nous vous souhaitons de très bonnes vacances.
Les membres du bureau

Degré Rando Nature

Le 1er rendez-vous que l'association a donné à ses adhérents en ce début d'année 2015 ce fut l'Assemblée Générale le 21 janvier 2015. A cette occasion, le président a présenté le bilan de l'année écoulée et le programme pour l'année 2015.

L'association est heureuse d'accueillir 7 nouveaux adhérents soit un total de 45 marcheurs pour cette nouvelle saison. Cette réunion s'est clôturée par le verre de l'amitié avec un morceau de galette.

Les randonnées ont toujours lieu le 4ème dimanche de chaque mois.

Le 31 mai, une sortie d'une journée dans le Saumurois avec pique-nique et barbecue était organisée. La visite d'un domaine viticole avec présentation des vignes par le propriétaire, visite de la cave et dégustation, puis randonnée autour du village ont enchanté la vingtaine de marcheurs présents.

Les adhésions sont toujours possibles pour le second semestre 2015.

Contacter le président ou un membre du bureau.

Le programme pour le 2ème semestre 2015

28/08/2015 :	SAINT PAVACE
20/09/2015 :	MEZIERES SOUS LAVARDIN
25/10/2015 :	CHAUFOUR NOTRE DAME
22/11/2015 :	AIGNE
20/12/2015 :	LE MANS

Le bureau de l'association DEGRE RANDO NATURE vous souhaite de bonnes vacances d'été.

Association Paroissiale

Samedi 16 mai, soirée paroissiale à La Quinte ! Après la Messe, sur la place de l'église "avec un temps clément !!!!", verre de l'amitié et tirage de la tombola, puis repas festif toujours aussi convivial et fort apprécié par celles et ceux qui nous avaient fait l'amitié de nous rejoindre.

Grand merci à toutes les personnes qui œuvrent au service de la paroisse, (vente et achat de billets de tombola et pour toute participation).

Nous vous donnons rendez-vous à l'année prochaine, samedi 21 mai 2016 à Degré.

Bonnes vacances "ensoleillées".

Générations Mouvement

Ce premier semestre vient de se terminer par un buffet campagnard le 2 juillet dernier.

Nos réunions mensuelles ont toujours lieu les 1er et 3ème jeudi de chaque mois, en dehors de nos préoccupations habituelles de notre club.

Cette année, nous passons beaucoup de temps pour fabriquer les décorations de notre comice agricole de septembre prochain (Roses en papier - Guirlandes - Animaux de la ferme etc...) le tout dans une bonne ambiance avec nos responsables de la commission décoration.

En attendant ce 1er week-end de septembre, un peu de repos.

Les activitées du club reprendront le 3 septembre

A bientôt et bonnes vacances à tous.

Association La NOR

Vu les indisponibilités de chacun, nous n'avons pas pu faire de festival cette année. Celui-ci est reconduit à l'année prochaine. Bonnes vacances à toutes et à tous !

Cyril Bourges, président de l'association NOR

Mail : nor.asso72@gmail.com

Tél : 06 81 24 44 11

Au P'tit Marché Degréen

Epicerie associative

Notre épicerie a récemment fêté ses 4 ans d'ouverture, eh oui déjà ! A cette occasion une tombola a été organisée avec un panier garni à gagner. Ce panier garni reflète l'épicerie car il était composé essentiellement de produits locaux, permettant ainsi de mettre en avant nos producteurs. Il a été gagné par Mr Vannier de la Milesse.

Pour la deuxième année, l'épicerie a organisé un marché des producteurs locaux le dimanche 29 mars qui, malgré un temps capricieux a eu le succès escompté. Cela permet de rapprocher nos producteurs avec nos clients et ainsi créer une proximité. Nous renouvellerons ce marché en 2016.

Depuis quelques mois, le café est offert au magasin le 1er dimanche de chaque mois par une personne bénévole de l'association. C'est l'occasion pour nos clients de se renseigner auprès d'elle sur le fonctionnement de l'épicerie associative et échanger sur divers sujets.

Nous continuons à développer et maintenir cette épicerie associative permettant de proposer à nos clients une grande diversité et qualité de produits. Ce dernier semestre vous avez pu découvrir notre nouveau producteur de fromages de chèvre « Les P'tits Biqoux », ainsi que des lardons sous vide et de la noix de porc de notre producteur.

Cet été, n'oubliez pas de vous régaler avec les glaces Bio du Perche Sarthois. Nous vous proposons aussi, depuis peu, du poisson sous forme de filets (saumon, lieu,)

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 21 mai dernier. Nous remercions les nouveaux membres, dont la présence sera nécessaire à la pérennité de notre commerce.

Nous remercions l'ensemble de nos bénévoles pour leur participation active ainsi que Charlène et Aurélie pour leur accueil chaleureux.

Nous remercions nos clients pour leur fidélité et nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Lire a Degré

Lire à Degré

Tout au long de l'année scolaire et comme l'année précédente, Lire à Degré est intervenue pendant les temps d'activités périscolaires (TAP).
L'association en partenariat avec l'association des parents et amis de l'école vous a proposé une soirée Théâtrale avec la troupe «Les tréteaux de Malestable». Cette manifestation sera normalement reconduite l'an prochain.
Cette année, une grande fête se prépare dans notre commune au mois de septembre : Le Comice. Lire à Degré participe à cet évènement comme d'autres associations Degréennes selon leurs possibilités.
Pour notre part, nous fournissons une grande partie du papier crépon pour la décoration ainsi que des lots pour le concours de boules
Nous avons accueilli pendant l'année scolaire trois classes du CP au CM2 le mercredi matin en alternance. Ce qui représente environ 70 élèves.
Nous comptons une trentaine de familles inscrites et nous les remercions. Les inscriptions se font toute l'année pour la somme inchangée de 12€ par famille et par année. N'hésitez pas à venir découvrir la bibliothèque et vous inscrire.
Vous pouvez nous laisser des messages sur notre site : ***http://lireadegre.free.fr***

Trois permanences auront lieu pendant la période estivale :
Les Mercredis 22 juillet, 5 août et 26 août de 14h00 à 15h30.
Les permanences restent inchangées à la rentrée
- Mercredi 11h00 à 12h00 et 14h00 à 15h30
- Vendredi 16h30 à 18h00

Toute l'équipe de Lire à Degré vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez vous le mercredi 9 septembre ou pendant l'été aux permanences indiquées ci-dessus.

SARL LELONG La Milesse
Dépannage
Plomberie
Chauffage
Electricité
Entretien :
Ramonage - Gaz - Fuel
Adoucisseur - Chauffe-eau
Tél. : 02 43 51 15 20

Vous avez dit : «Utilité Publique» ?

«Interception» : c'est le nom de l'excellente émission diffusée chaque dimanche matin sur France Inter. Le 17 mai 2015, le thème de l'émission était «D'Utilité Publique». (http://www.franceinter.fr/emission-interception-dutilite-publique)

D'entrée, le ton est donné : «Face à des experts, face à des élus toujours plus gourmands en réalisations prestigieuses, que vaut l'opinion du citoyen ?»

En écoutant cette émission - dont les exemples étaient tirés de Notre Dame des Landes et du projet de LGV Bordeaux/Toulouse - il était frappant de constater comment l'histoire se répète : ce que vivent les gens maltraités par ces projets, nous l'avons vécu nous aussi, en d'autres temps, mais quasiment de la même façon. Tous ceux qui, à Degré, ont assisté aux réunions publiques organisées par RFF pour nous «expliquer» l'intérêt du projet de ligne à grande vitesse, y retrouveront des moments d'anthologie.

Morceaux choisis :

Folie des grandeurs

Claude Semin, opposant au projet de LGV Bordeaux/Toulouse : «Il y a une grande mode en France. On dit aux élus : « Tu as raté ton mandat si tu n'as pas ta LGV !!! »

Que sommes-nous, nous simples citoyens face à ces grands élus qui veulent marquer leur pouvoir ? Eh bien on n'est rien, on ne nous a jamais écoutés. Vous avez des gens qui arrivent avec du beau matériel, avec leur power point, de la musique, de la lumière et puis qui vous disent ça. Quand on essaye d'intervenir pour prouver autre chose, on ne peut pas parler. Personnellement, j'ai assisté à 8 réunions avec RFF et on m'a fait taire.»

Débat faussé

Françoise Vercher ex conseillère générale et coprésidente du collectif des élus doutant de la pertinence du projet d'aéroport de Notre Dame des Landes (le CEDEPA) défend l'idée qu'il n'y a pas eu de respect des procédures et que la consultation démocratique n'a pas fonctionné.

«Les porteurs de projets n'ont pas la même conception de l'Utilité Publique que celle de citoyens ; dans chaque débat public, les citoyens viennent poser la question fondamentale :

«Quelle est l'utilité sociale de ce projet ?»

Et en règle générale, on leur répond «Il est porteur d'avenir, d'emploi, de développement, etc etc» C'est-à-dire qu'on est plus dans le domaine de la foi et de la croyance que dans le domaine de la preuve de l'Utilité Publique.»

Environnement malmené

«L'étude de l'impact environnemental arrive à la fin, après la DUP ! Elle est financée par le porteur de projet : son indépendance peut être mise en question...Le porteur de projet paye un bureau d'études qui dépend de lui. Nous avons la preuve de certaines omissions, de certains oublis, de certaines failles dans les études environnementales (de NDL). Le problème c'est que, dans ces cas-là, les recours ne sont pas suspensifs. Donc les tractopelles vont beaucoup plus vite que la justice. On pourrait se retrouver avec des travaux qui commencent alors même que la justice n'aurait pas dit le droit ! Un exemple est le cas fameux de l'université Paris Diderot : le permis de construire a été annulé par la justice 2 ans après l'inauguration.!!!

C'est pour cela qu'il y a eu des ZAD, c'est pour cela qu'il y a eu une résistance sur le terrain.»

Transparence contre conflit d'intérêts

Françoise Vercher soulève aussi le problème des «Failles éthiques» et des conflits d'intérêts. Pour le projet de NDL, par exemple, «le Préfet qui a signé la DUP a ensuite été embauché par Vinci : ce n'est pas illégal, mais ça pose beaucoup de questions aux citoyens sur le pouvoir, les conflits d'intérêts.

Et puis il y a aussi la question de la transparence... pas de possibilité de consultation du cahier des charges de l'Etat lorsqu'il a lancé la procédure de consultation pour avoir un concessionnaire. C'est comme si c'était secret, c'est ahurissant, c'est de l'argent public, c'est un équipement d'intérêt général, un aéroport ; nous ne savons pas ce que l'Etat a demandé ! Les citoyens ne méritent pas d'être traités ainsi.»

Transposez ces remarques sur le projet LGV qui nous concerne, vous verrez que rien n'a changé...

Une dérive des institutions démocratiques

Dominique Rousseau, juriste à La Sorbonne, explique que la démocratie représentative est une formule contradictoire, dans la mesure où, en démocratie, c'est le peuple qui s'exprime ; la «représentation», désigne des représentants qui parlent à la place du peuple.

«Par conséquent, il arrive toujours un moment, dans la démocratie représentative, où le peuple considère que ses représentants n'expriment pas exactement, pas correctement ce que le peuple veut.

Et à ce moment-là, le peuple se met à parler, à côté de ses représentants, contre ses représentants.

Et aujourd'hui ce à quoi on assiste en France, mais aussi dans d'autres pays européens, c'est cette reprise de la parole directe par les peuples qui considèrent qu'ils sont capables de vouloir, d'agir, de penser, pour la société sans avoir besoin d'une représentation, dans la mesure où cette représentation déforme ou exprime mal la volonté des représentés.

Aujourd'hui, les canaux habituels (partis, parlement, syndicats) sont bouchés parce que les représentants n'entendent plus, n'écoutent plus, ne sont plus connectés, à la société. Ils sont dans leur monde... Et de son côté, la société se dit : « Puisque nos représentants ne nous comprennent plus, ne nous représentent plus, au sens premier du terme, cherchons ailleurs», ce qu'elle fait un peu n'importe comment, un peu de manière désordonnée et notamment par les ZAD qui se multiplient un peu partout, ou par les Indignés en Espagne, ou par Occupy Wall Street, à New York. Les gens cherchent d'autres voies pour exprimer leur volonté. Et l'enjeu aujourd'hui de notre société, c'est que ceux qui font le travail de penser proposent comme sortie de cet autisme plus de démocratie, et non pas moins de démocratie et non pas le populisme.

Le «plus de démocratie» je l'appelle «démocratie continue» : elle ne doit pas s'arrêter au moment du vote, le métier de citoyen doit continuer entre deux moments électoraux en inventant les mécanismes, les institutions par lesquels les citoyens pourront continuer («démocratie continue») à peser sur l'élaboration des lois, sur la prise des décisions publiques. Il faut arrêter cette idée : «je vote» et ensuite «ils décident» et nous n'avons plus rien à décider.»

Et nous, à Degré ...?

En novembre 2003, suite à une réunion organisée par RFF, notre association écrivait ceci : «Nous étions nombreux à assister à la réunion de concertation initiée par RFF le 28 novembre à Degré, réunion qui fait partie de la campagne de communication orchestrée par RFF pour essayer de faire passer son projet en faisant «valider» à différents stades l'avancement du projet.

Chaque étape passée constitue un point de non-retour dans l'esprit des auteurs du projet, comme s'il s'agissait d'une négociation.

Or nous n'avons rien négocié !

Nous avons écouté poliment les représentants de RFF parce que nous sommes des citoyens demandeurs d'information, un point c'est tout.

Une concertation est suivie d'une négociation dans laquelle normalement chaque partie obtient des garanties moyennant quelques concessions acceptables.

Rien de tout cela n'a eu lieu, lors de ces différentes réunions, à Degré ou ailleurs.

Rien d'étonnant à cela puisque nos interlocuteurs, bien que brillants débatteurs, n'avaient aucun pouvoir d'initiative ; tout juste pouvaient-ils, lorsque nos remarques étaient pertinentes, nous répondre «qu'elles feraient l'objet d'une étude et qu'une réponse serait donnée .. plus tard...» (?)

Nous n'avons pas eu de réponses non plus sur des questions précises basiques (pertubations des élevages agricoles, destruction du patrimoine bâti, prise en compte des troubles psychologiques et

Degré Cadre de Vie

dépression des riverains, perturbations électromagnétiques par les relais électriques et de télécommunications le long de la ligne, etc..).
Nous avons pu voir aussi l'embarras de RFF lorsque l'on parle du coût final du projet ; il est clair qu'ils n'en savent rien ; mais cela ne les perturbe pas vraiment, le montage financier étant fait pour l'essentiel par d'autres parties, mais quand même avec notre argent ! » C'était en 2003.
En 2007, François Fillon, premier ministre de l'époque, signe la Déclaration d'Utilité Publique. Désormais, tout est joué. Mais nous, simples citoyens, avions bien sentis que les dés étaient pipés, dès le début, c'est-à-dire dès 1997, date d'arrivée des fameuses «valises bleues» dans les mairies. Le simulacre de concertation commençait alors et la lutte du pot de terre contre le chemin de fer ne pouvait qu'être perdue. Pour autant, fallait-il ne rien faire ?
A Degré Cadre de Vie, nous sommes de ceux qui pensons qu'une lutte est perdue tant que nous n'essayons pas de nous battre. Nous ne sommes pas restés les bras croisés en geignant. Et même les centaines de dossiers accumulés, les km de route avalés, les dizaines de réunions d'information, les innombrables heures de travail sur les dossiers, ne nous ferons pas regretter d'avoir, au moins, essayé.

Après avoir lutté avec constance contre le projet de LGV qui traverse la commune, une lassitude naturelle s'est installée chez les membres de l'association : on ne lutte pas pendant des années (depuis 1997) contre un projet de cette ampleur sans y épuiser son énergie.
C'est pourquoi l'association Degré Cadre de Vie cherche du sang neuf pour continuer, améliorer, amplifier, moderniser, transformer ...
Les thèmes de prédilection de l'association demeurent le cadre de vie des habitants et la défense de leurs intérêts, l'environnement, le patrimoine,...
Si vous êtes intéressés, contactez le bureau de l'association au 02 43 27 41 06 ou 02 43 27 72 37 ou par mail : association.dcv@laposte.net

QUAND LES HOMMES ET L'INDUSTRIE SE METTENT AU SERVICE DE L'ÉLEVEUR
5 gammes complètes de matériels
COSNET SAS Matériel d'élevage
COSNET SAS Matériel agricole
La GÉE MATÉRIEL D'ELEVAGE
La GÉE PROTECTION
La GÉE L'EQUIPEMENT DU CHEVAL
72550 COULANS SUR GÉE - Tél. 02 43 88 85 90 - Fax 02 43 88 76 58

Familles Rurales

Les activités de loisirs de l'association ont connu leur point d'orgue les 12 et 13 juin dernier avec le gala de danse modern'jazz qui s'est déroulé à la salle de Domfront en Champagne. 71 participantes réparties en 6 groupes ont offert un très beau spectacle sur le thème des danses à travers le temps.

Ces 2 soirées de gala nécessitent beaucoup de préparation et nous remercions tous ceux qui oeuvrent à sa réussite, Aurélia notre professeur ainsi que tous les bénévoles qui viennent donner un peu de leur temps dans une ambiance de convivialité.

Le bénéfice des 2 soirées a été remis au profit de l'Assocation du Comice de Degré dont l'organisation requiert un important investissement à tous niveaux.

● La danse latino (style zumba) a pris fin le 29 juin par une soirée porte ouverte.
Les 2 heures de danse proposées le lundi soir, où chacun évolue à son rythme, sont de réels moments de plaisir grâce à Manon notre professeur qui déborde de dynamisme.
N'hésitez pas à venir nous rejoindre à la reprise des cours en septembre prochain.

● Le centre de loisirs a ouvert ses portes le 6 juillet, toujours en collaboration avec Familles Rurales de Chaufour. Un effectif assez conséquent a été enregistré tout au long du mois de juillet : 19 familles de Degré ont inscrit 29 enfants. La première semaine est toujours très prisée et on enregistre un total de 59 inscriptions.

4 sorties sont proposées aux enfants : Acrobranches à Sillé le Guillaume – Zoo de la Flèche – Domaine du Houssay à Spay et Parc de Papéa.
Comme les années passées, Isabelle EGON en assure la direction avec une équipe d'animateurs
Nous rappelons que les enfants de Degré bénéficient du même tarif que ceux des communes voisines grâce à une aide substantielle de la Municipalité.

● Le saviez vous ?

Familles rurales sur le département c'est 97 associations qui regroupent 7286 familles adhérentes.
Par le biais des aides à domicile, ce sont au total 1656 salariés, soit 506 Equivalents Temps Plein qui sillonnent le département.
Lorsque vous prenez votre adhésion à Familles Rurales, vous soutenez l'action du mouvement pour le bien vivre sur les territoires ruraux.
De plus, avec votre carte d'adhérent, vous pouvez bénéficier d'avantages économiques dans plus de 200 commerces en Sarthe.

N'hésitez pas à consulter le site départemental : http://www.famillesrurales.org/sarthe/
Venez nous rejoindre à notre Assemblée Générale qui aura lieu le vendredi 11 septembre à 20 h 30.

A l'occasion du Comice, notre association tiendra un stand qui vous permettra de rencontrer les bénévoles. Une activité Scrapbooking sera présentée dans le but de mettre en place un atelier à la rentrée prochaine. Venez découvrir les travaux réalisés par l'animatrice.

D'ici là, nous vous souhaitons de passer un très bel été.

Les bénévoles Familles Rurales
Site internet
http://www.famillesrurales.org/degre/

Comité des fêtes

L'année 2015 a démarré sur les chapeaux de roue pour le nouveau bureau du comité des fêtes de Degré.
Le 24 mars, plus de 180 personnes se sont réunies à la salle des fêtes pour l'incontournable soirée "Année 80" animé par DJ FAYA KREWS et ont pu déguster des moules frites. Merci à tous d'être venus si nombreux.
Le 21 juin s'est déroulé le vide grenier sous un soleil clément et surtout marqué par la présence de nombreux Degréens en tant qu'exposants. Merci à vous tous pour cette journée.

Enfin le 18 juillet a eu lieu notre bal populaire avec l'inévitable feu d'artifice. Les Degréens ont pu célébrer notre fête nationale sous la musique entrainante du groupe Macadam.
Le bureau tient à remercier particulièrement tous les bénévoles qui se sont investis et ont contribué à la réussite de ces manifestations qui font vivre notre commune.

Comice Agricole

C'est plus de 150 bénévoles qui participent à la préparation de notre grande fête qui aura lieu du 4 au 6 septembre.

Je tiens à vous dire un grand MERCI à tous pour votre mobilisation, que ce soit à titre individuel ou dans le cadre des très nombreuses associations.

Les 10 commissions créées pour l'occasion travaillent dans une ambiance conviviale et mettent tout en œuvre pour que ce comice soit une réussite collective et reste dans les annales de notre village.

Le concours de pétanque semi nocturne organisé le 30 mai sous un grand soleil a été un grand succès. Quarante duos, hommes, femmes et enfants ont pu participer, chacun est reparti avec un lot. Environ 150 personnes étaient présentes et ont pu profiter du barbecue.
C'est très encourageant pour la suite.

Il reste encore des places pour le vendredi 4 septembre à 20H30 où vous pourrez voir ou revoir la fameuse pièce de la compagnie Patrick Cosnet, "La casquette du dimanche" qui raconte la fraternité bien arrosée des paysans : humour et tendresse seront au rendez-vous !

Ne tardez pas à réserver si vous souhaitez venir au dîner dansant le samedi soir avec l'orchestre Isabelle LEPINAY, le nombre de places est limité. Réservations : Audrey DENIAU (02 43 27 49 11) ou Céline BOUTELOUP (06 44 24 35 57).

Pendant les 15 jours qui précèdent le comice, chacun peut venir donner un coup de main selon ses disponibilités au montage et à la préparation du terrain. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, convivialité garantie !

Le programme complet du week-end, les photos de la préparation, les renseignements sont disponibles sur notre site : **www.comicedegre2015.fr**

Bonnes vacances à tous.

S.A.R.L. GARAGE PICAULT
Réparations toutes marques
Tôlerie - Peinture
Vente neuf et occasion
Location Véhicules 5 à 7 places
Dépannage 24h/24 - 7j/7
Relais de la Lande - R.N. 157 - 72650 TRANGÉ
Tél. 02 43 888 016 - Fax 02 43 887 284
e-mail : ad-garagepicault@orange.fr
ad

Johann DES LYS TRAITEUR
Toutes réceptions
02 43 27 71 50
72 - Lavardin

Au fil des mois . . .

Banquet du CCAS

Invités par le CCAS, D. Genest Maire et certains membres du CCAS entourent les enfant nés en 2014.

Cérémonie du 8 mai

Association Intermédiaire

SOLIDARITÉ TRAVAIL

3 rue de cures
72240 Conlie

Services aux collectivités, associations

Services aux particuliers

Services aux entreprises

Etat Civil

Naissances

2 Janvier 2015
Sahim WARED
La Pâquerie

2 Janvier 2015
Juliette JUPIN
La Blinière

11 Mars 2015
Gabriel MANSON
7, rue des Aulnes

23 Avril 2015
Ilyasse LAHNITE
12, rue principale

28 Mai 2015
Lya TURPIN
1, impasse des Iris

07 Juin 2015
Emma WALTER
14 ter, rue Principale

Mariages

11 Avril 2015
Olivier de PAULE et
Corinne COCHON
9, rue Principale

20 Juin 2015
Dominique BESSONNEAU
et Stéphanie ERMENAULT
La Foulerie à Cahagnes (14)

Pierre ROUSSEAU et
Annabelle MÉNARD
4, rue des Elodées

Guénoël PAUMIER et
Stéphanie GASNIER
2, impasse des Iris

Décès

1er Février 2015
Arlette HUGER - 75 ans
Carrefour de la Poulerie

11 Mars 2015
Robert COULON - 95 ans
4, route de Lavardin

25 Mars 2015
Valérie LEBATTEUX - 89 ans
13, rue Principale

29 Mai 2015
Robert LUSSON - 92 ans
1, Impasse des Ormeaux

1er Juillet 2015
Andrée BOUQUET - 81 ans
6, route de Lavardin

DEGRÉ en fête

4-5-6 sept.

DEGRÉ en fête Comice Agricole 2015

Comice agricole 4-5-6 sept 2015

Vendredi 4 septembre

20h30 Théâtre avec la compagnie Patrick COSNET "La casquette du dimanche"

Tarif ⇒ Adulte : 12€ • Enfant -12ans : 8€

Samedi 5 septembre

14h00 Exposition agricole, artisanale, commerciale et concours d'animaux

19h30 Dîner dansant avec l'orchestre Isabelle LEPINAY

Tarif ⇒ Adulte : 23€ • Enfant -12ans : 10€

Dimanche 6 septembre

Exposition agricole, artisanale, commerciale toute la journée

Matin Marché de producteurs locaux
Messe en plein air - Cors de chasse
Repas champêtre

Après-midi **DÉMONSTRATION DE DRONES**
Majorettes - Jeux pour enfants - Mini-ferme
Expositions - **LOTO BOUSE** - Fanfare
Poneys - Animabule - Tonte de moutons
Spectacle Art et Passion - Manèges
Expo de voitures anciennes - Cirque.....

Organisé par l'association du Comice de Degré
www.comicedegre2015.fr

Informations et réservations

Audrey : 02 43 27 49 11 • Céline : 06 44 24 35 57

Imprimerie BERGER 02 43 14 00 20